

mobile. Il y a peut-être un moyen d'en établir une, mais pour l'instant, je n'en vois pas l'opportunité. Ce n'est guère avoir le sens des réalités, il me semble, que de s'attendre à ce que les acheteurs éventuels, surtout les pays à devises faibles dont l'état financier laisse à désirer et qui ont toutes sortes d'ennuis, accueillent favorablement une échelle mobile dans l'accord sur le blé. Ce serait une chose difficile à faire et cela compromettrait l'accord lui-même.

Je n'ai guère autre chose à ajouter, sauf que je puis maintenant dire à mes commentants que nous avons un accord sur le blé et que notre Gouvernement a appuyé cette nouvelle méthode de vendre le blé. Le gouvernement du Canada n'a pas dit que nous devrions suivre l'exemple de l'Angleterre, dont la bourse des céréales va être libre, ni celui d'autres pays qui vont vendre ces denrées sur le marché libre. Je m'attirerais beaucoup d'ennuis, si j'allais dire à mes commentants que le Gouvernement du Canada a jugé opportun d'en faire autant. Je puis leur dire, au contraire, que le Gouvernement a écarté une telle méthode, jugeant que nous possédons un bon régime de vente du blé et que nous pouvons stabiliser le prix du blé en nous en tenant à ce régime. Mes commentants, j'en suis sûr, vont reconnaître que le Gouvernement s'est bien acquitté de sa tâche. A en juger par les commentaires qui me viennent de mes commentants, ceux-ci estiment que le reste du pays partagera leur avis.

Quel Gouvernement a adopté un tel mode de vente de notre blé, en a confié le soin à la Commission du blé, telle que nous la connaissons? Le Gouvernement actuellement en place. Les gens diront, très justement, que c'est à un tel Gouvernement qu'il appartient d'agir ainsi. La Commission du blé compte beaucoup d'amis. Je ne connais personne, ni ici ni ailleurs, qui ne soit pas en faveur de la Commission du blé, mais j'entends parfois ici des voix qui s'élèvent contre telle ou telle initiative de la Commission, qui lui reprochent d'agir de telle façon plutôt que de telle autre. C'est un peu comme si, en face de quelque initiative de ma part, mes amis me disaient: "Vous avez raison de vouloir en arriver là, mais vous vous y prenez mal." Autrement dit, on a l'impression que chaque fois qu'on est de votre avis, on vous brandit un poignard dans le dos, que chaque fois qu'on vous dit: "Je suis de votre avis", on vous le plante entre les épaules. Voilà ce qui se passe en ce qui concerne la Commission du blé.

Je m'étonne beaucoup de ce que le Gouvernement ne dise pas: "Vous ne voulez pas que la Commission vende vos céréales? Soit,

vendez-les donc vous-mêmes." Voilà ce que j'entends dire un peu partout. Il est temps, je pense, de faire justice des critiques. Le président de la Commission du blé à Winnipeg, le ministre du Commerce (M. Howe) et son ministère connaissent aussi bien que quiconque au pays la vente du blé. Je ne doute pas qu'ils vont toucher le meilleur prix pour le plus fort volume. J'ai l'impression que la population du Canada va dire la même chose. Elle va souscrire aux méthodes actuelles d'écoulement du blé. Voulons-nous que le public sache ce qu'il faut penser? Il ne faudrait pas qu'on dédaigne les efforts déjà tentés. Je les crois bons, pour ma part, et je les appuie. Ils assureront au Canada, pendant bien des années encore, l'équilibre de son économie fromentière.

**M. J. S. Sinnott (Springfield):** C'est l'une des questions les plus importantes dont la Chambre ait été saisie depuis quelque temps. Je pense que la décision prise par ces quarante-six nations commercantes, après presque dix-sept semaines entières de pourparlers, est un événement d'importance pour le Canada. J'ai écouté avec grand intérêt les orateurs qui m'ont précédé: le député d'Assiniboia (M. Argue), le représentant de Battle-River (M. Fair), le député de Souris (M. Ross) et le député de Kindersley (M. Larson). Tous semblaient penser que la décision prise est excellente pour notre pays. Un député voulait ménager la chèvre et le chou, mais la chose n'est pas faisable. Celui qui n'est pas pour l'accord est contre lui.

Le représentant a déclaré vouloir quelque chose de mieux. Tous, nous en sommes là. Tous les pays exportateurs auraient préféré un accord meilleur. Il n'en reste pas moins qu'on ne s'est entendu sur cet accord qu'après des pourparlers fastidieux qui ont traîné interminablement en longueur. Les délégués des pays intéressés n'ont pas siégé une heure, un jour, ou une semaine, mais bien dix-sept semaines entières, avant de se mettre d'accord. En dépit de ce qu'affirme le président du syndicat des agriculteurs, ou n'importe qui, tous les partis aux Communes admettent semble-t-il que cette entente sera avantageuse pour le Canada. Il est profondément regrettable que la Grande-Bretagne ne l'ait pas signée. Ce serait pour nous une tragédie si nous perdions les débouchés pour 182 millions de boisseaux chaque année,—soit un total d'environ 540 millions de boisseaux représentant une perte de 1,080 millions de dollars. Ce serait malheureux pour nous. Ainsi que l'a signalé le député de Kindersley, la méthode de vente de la Commission du blé établit un régime permettant de mettre ce blé quelque